

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **ECSO2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction

ECSO2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre

- un programme interuniversitaire en un an, organisé conjointement par l'Université catholique de Louvain (FOPES) et l'Université de Liège (HEC);
- la première formation francophone belge, de niveau master, spécialisée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Elle combine une composante « gestion » qui vous donnera les outils de gestion adaptés aux modèles d'entreprises sociales, une composante « socio-économie » qui vous apportera des grilles d'analyse au croisement de l'économie, de la sociologie, du management et de l'éthique et une composante « transition sociale et écologique » qui vous apprendra à analyser la capacité de l'économie sociale à innover et à oeuvrer pour cette transition ;
- l'acquisition de connaissances et d'outils théoriques, pratiques et méthodologiques utiles et nécessaires pour comprendre et maîtriser les enjeux qui sous-tendent l'économie sociale (dont son rôle dans la transition sociale et écologique) dans une perspective multidisciplinaire ;
- une formation spécialisée qui rencontre un enjeu sociétal de notre époque. En effet, le master répond à des besoins et attentes des organisations d'économie sociale et des organisations d'appui (fédérations, pouvoirs publics, ...) désireuses d'engager des professionnels dotés d'une expertise dans ce domaine.

Votre profil

Le programme s'adresse à des diplômé.es de 2ème cycle qui souhaitent compléter leur formation par des études de master dans le domaine de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique.

Il est ouvert aux adultes bénéficiant d'une expérience professionnelle et qui souhaitent perfectionner leur formation pratique et théorique dans le domaine de l'économie sociale et élargir ou réorienter leur carrière professionnelle vers ce domaine.

Votre programme

Le master propose :

- une expertise d'enseignement des deux partenaires UCLouvain-ULiège dans le domaine de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique.
- un programme de spécialisation assuré par des équipes qui développent de nombreuses recherches en partenariat avec les acteurs et actrices de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique en Belgique et au niveau international.
- des unités d'enseignement spécifiques et originales s'appuyant sur les expertises scientifiques présentes dans les deux universités.

ECSO2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [40.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

ECSO2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études

Conditions de recevabilité

- Les candidat.es doivent avoir une connaissance du français de niveau B1 du Cadre européen commun de référence.
- Les candidat.es doivent avoir une connaissance de l'anglais permettant la compréhension de textes scientifiques dans les différentes disciplines de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication de l'UCLouvain.
- Les candidat.es titulaires d'un grade académique de master délivré par une institution universitaire de l'Union Européenne doivent faire la preuve de la réussite avec au moins 70% (ou 14/20) de moyenne de l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine et une note d'au moins 14/20 pour le mémoire ou le travail de fin d'études.
- Les candidat.es ayant obtenu un grade académique de master délivré par une institution universitaire hors de l'Union européenne doivent faire la preuve de la réussite avec au moins 80% (ou 16/20) de moyenne de l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine et une note d'au moins 16/20 pour le mémoire ou le travail de fin d'études.

Ces critères d'admissibilité sont appliqués strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Le jury détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Le **dossier de candidature** à soumettre au jury d'admission doit être constitué des documents suivants :

- le formulaire de candidature de l'université (inscription en ligne)
- CV
- lettre de motivation
- copie des diplômes universitaires
- liste détaillée des cours et résultats obtenus durant les études universitaires
- résumé du mémoire (travail de fin d'études) relatif au dernier diplôme obtenu
- si expérience professionnelle : contrat(s) de travail ou attestation(s)
- pour les étudiants internationaux, la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. [En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience.](#)

Les adultes en reprise d'études ne possédant pas les titres requis d'accès au master de spécialisation en économie sociale et qui souhaitent perfectionner leur formation pratique et théorique dans le domaine de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique, peuvent accéder au Master par la valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury peut dans ce cas valoriser les savoirs et compétences acquis par l'expérience personnelle ou professionnelle. Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités dans le secteur de l'économie sociale. Deux années d'études supérieures réussies peuvent être prises en compte.

Sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience ET d'une épreuve d'admission, le jury évalue les acquis et vérifie que les candidat.es disposent des aptitudes et connaissances suffisantes pour suivre le master avec succès.

Procédure et calendrier :

PÉDAGOGIE

Le programme conjoint UCLouvain-ULiège offre une opportunité unique de formation portée par une équipe pluridisciplinaire d'académiques reconnu.es au plan international et impliqué.es dans l'écosystème belge des entreprises sociales.

Les cours se déroulent le mardi à l'Université catholique de Louvain et le jeudi à l'Université de Liège.

Les activités d'enseignement permettent aux étudiant.es d'acquérir des grilles analytiques issues de plusieurs disciplines, au croisement de l'économie, de la sociologie, du management et de l'éthique. L'étudiant.e se familiarise avec les réalités de l'économie sociale, ses spécificités et son rôle dans la transition sociale et écologique, il/elle expérimente des outils de gestion adaptés aux modèles socio-économiques et organisationnels des entreprises sociales.

Les étudiant.es sont amené.es à participer à un séminaire de rencontre avec les actrices et acteurs nationaux et/ou internationaux de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique ayant pour objectif :

- d'approfondir une thématique / problématique intéressant le groupe avec le support de personnes ressources pertinentes issues du terrain;
- d'intégrer à travers des échanges et exercices concrets, différentes dimensions abordées dans le programme;
- d'articuler des savoirs disciplinaires scientifiques et savoirs d'acteurs et d'actrices dans une perspective transdisciplinaire.

Les participant.es à ce programme sont intégré.es à un réseau qui connecte les entreprises sociales, les institutions qui les soutiennent, les étudiant.es, les alumni et les chercheurs/chercheuses universitaires.

Les étudiant.es qui le souhaitent (et sous réserve d'organisation) auront l'occasion de participer à une semaine d'activités et de cours organisés par les universités européennes partenaires du programme. Ce programme intensif est organisé en anglais.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des étudiant.es fait appel à diverses méthodes : examens oraux ou écrits, remise de travaux de groupe, présentations orales, élaboration d'un projet personnel. Chaque professeur.e explicite en début de cours quelle sera la méthode adoptée.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme offre la possibilité aux étudiant.es qui le souhaitent de choisir l'**option "Approche internationale de l'Economie sociale"**. L'étudiant.e qui choisit cette option devra obligatoirement effectuer au second quadrimestre un séjour d'études (20 crédits) auprès d'une université partenaire du programme :

- soit Roskilde University (DK) : cours en anglais
- soit Université d'Aix-Marseille (FR) : cours en français.

Cinq crédits supplémentaires seront alloués au programme d'échange pour la réalisation du mémoire.

Sous certaines conditions, il est également possible de réaliser un **stage à l'étranger** pendant les études ou après la diplomation. Le stage à l'étranger peut être combiné avec le séjour d'études.

Enfin, les étudiant.es qui le souhaitent (et sous réserve d'organisation) auront également la possibilité de participer à une **mobilité courte** en suivant un programme intensif de cours pendant une semaine auprès d'une des universités partenaires:

- Roskilde University (DK)
- Université d'Aix-Marseille (FR)
- University of Trento (IT)

Il est possible de bénéficier d'une **bourse Erasmus+** pour le séjour d'études et le stage à l'étranger.

Pour en savoir plus : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/fopes/master-de-specialisation-en-economie-sociale.html>

Contact : [Anne-Françoise Bray](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

SSH/ESPO/OPES

Faculté ouverte de politique économique et sociale (OPES)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

